

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Novembre 2019

227x19

REMBOURSEMENT SUITE INTEMPÉRIES **A L'ASSOCIATION** **« GÉOLOGIQUE DES PENNES MIRABEAU »**

Le Conseil Municipal est informé que l'A.G.P.M – rue du 4 septembre prolongée 13170 les Pennes Mirabeau – Siret : 51244385400017 – représentée par monsieur Claude Marciano, agissant en qualité de président, a rencontré des difficultés suite aux intempéries sur la journée du dimanche 3 novembre 2019 pour le salon des minéraux à la salle Tino Rossi. De ce fait, le conseil municipal propose un remboursement total de la journée soit la somme de 250 euros.

Vu l'avis favorable de la commission promotion de la Ville

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- DÉCIDE de rembourser la somme de 250 euros à l'AGPM correspondant au remboursement de la journée du salon des minéraux.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 22 Novembre 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA